



## CHANGEMENT ORGANISATION-CHEF

-----  
Par carole59

Bonjour,

Je m'interroge sur un changement interne de l'entreprise.

Suite au départ de mon ancienne chef, nous avons été regroupés en un seul service au lieu de deux.

La nouvelle chef m'a retiré un gros dossier que je gère (une filiale du groupe) sous prétexte que ça n'allait pas, trop relance, trop de retard....mais je lui avait dit à mon entretien donc bien avant que je n'avais jamais fait la partie bilan et que je voulais bien essayé....mais a vouloir bien faire j'ai perdu du temps à comprendre et pris du retard dans mon travail quotidien.

Avant je préparé pour avancer le maximum sur les bilans et une autre personne prenait le relais et je gérer le quotidien et jamais eu aucun souci.

Est-ce que cette nouvelle chef à le droit de me retirer ce dossier comme ça du jour au lendemain sans m'avertir à aucun moment ?

De plus elle a fait un mail au directeur financier avec certain point de retard...est-ce normal d'agir de la sorte ? au lieu d'en discuter et ensuite voir la solution ?

Merci pour votre retour